

**Bilan de la qualité de l'eau potable - Ville de Granby
2019**

Information générale	
Nom de l'installation de distribution :	Centrale de traitement d'eau potable (CTE)
Numéro de l'installation de distribution :	X0009149
Nombre de personnes desservies :	57 563
Date de publication du bilan :	28 février 2020

Responsable légal de l'installation de distribution	
Nom :	M ^e Catherine Bouchard

Préparé par	
Nom :	Éric Charlebois
Fonction :	Technicien contrôle-qualité des eaux
Coordonnées :	echarlebois@granby.ca/450-361-6098
Signature :	

Approuvé par	
Nom :	Hugo Noël, ing.
Fonction :	Coordonnateur Division traitement des eaux
Coordonnées :	hnoel@granby.ca/450-776-8363
Signature :	

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ¹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ²
Coliformes totaux	696	1 100	0
E. Coli	696	1 100	0

¹Articles 11 et 12 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

²Paramètres microbiologiques de l'annexe 1 du RQEP

Note : Les analyses microbiologiques sur l'eau distribuée sont effectuées par le laboratoire de la ville de Granby durant les fins de semaine et ces échantillons ne sont pas compilés au présent rapport.

1.1 Présence microbiologique

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Paramètre analysé	Respect du RQEP
2019-03-27	725, rue Léon-Harnel	Coli. totaux	Oui

Note explicative du ou des non-respect(s) du RQEP :

--

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ³	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁴
Antimoine	1	4	0
Arsenic	1	4	0
Baryum	1	4	0
Bore	1	4	0
Cadmium	1	4	0
Chrome	1	4	0
Cuivre	30	38	0
Cyanures	1	4	0
Fluorures	1	4	0
Nitrites + nitrates	4	8	0
Mercure	1	4	0
Plomb	30	38	0
Sélénium	1	4	0
Uranium	1	4	0

³Articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁴Paramètres concernant les substances inorganiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

3. Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée en 2019

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁵	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁶
Turbidité	12	52	0

⁵Article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁶Paramètres concernant la turbidité de l'annexe 1 du RQEP

Note : La turbidité de l'eau potable est analysée sur une base biquotidienne par les techniciens et techniciennes de la CTE.

3.1 Informations sur le ou les dépassement(s) du RQEP

Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Résultats

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

4. Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée en 2019

4.1 Substances organiques autres que les trihalométhanes

Paramètres analysés	Échantillons exigés par le RQEP ⁷	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Échantillons présentant un dépassement du RQEP ⁸
Pesticides	4 aux 3 ans	4	0
Autres substances organiques	4 aux 3 ans	4	0

⁷Article 19 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

⁸Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le ou les dépassement(s) du RQEP :

--

4.2 Trihalométhanes

Paramètre analysé	Échantillons exigés par le RQEP ⁹	Échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Moyenne annuelle des résultats trimestriels ¹⁰ (Norme ≤ 80 µg/L)
Trihalométhanes totaux	16	25	49,6

⁹Article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)

¹⁰Paramètres concernant les substances organiques de l'annexe 1 du RQEP

Note explicative sur le dépassement de la moyenne annuelle des résultats trimestriels :

--